

**Le château
de Montorge**

Alessandra Antonini

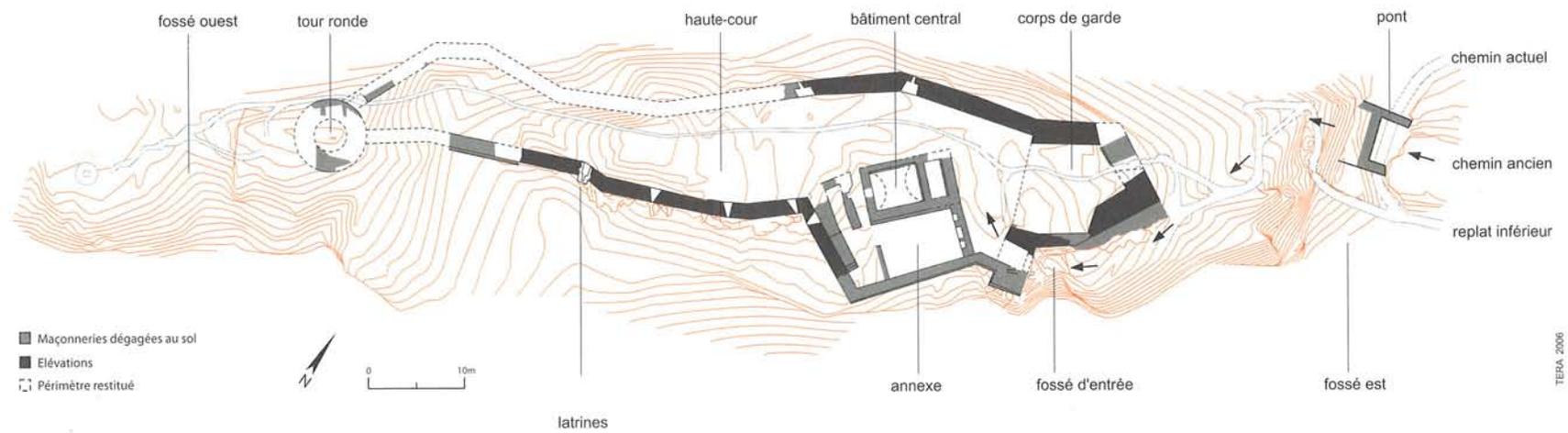
Sedunum Nostrum
Bourgeoisie de Sion



Raphaël Ritz, *Ruine du château de Montorge près de Sion*, 1846, crayon graphite sur papier, 17.1 x 23.1 cm. Musée cantonal des beaux-arts, Sion.

Le château de Montorge

Plan général



BUREAU TERA s.à.r.l., SION
SUR UN RELEVÉ DE BASE
D'ARCHÉOTECH SA, ÉPALINGES.

**Le château
de Montorge**



Rédaction Emmanuelle Fiorina Coppey
Impression
et photolithos Imprimerie Fiorina, Sion
Reliure Reliure des Arcades, Jollien, Sion

© Association Sedunum Nostrum, Sion 2006

© Bourgeoisie de Sion, 2006

Imprimé en Suisse

Sedunum Nostrum
Annuaire numéro 13

Le château de Montorge

Alessandra Antonini





Préface

Sion et ses «trois» châteaux

Le château de Montorge, incendié en 1417, n'a jamais été reconstruit contrairement à Tourbillon qui avait subi le même sort pendant la guerre de Rarogne. Depuis cette date, il ne reste que des ruines.

Malheureusement au cours des siècles, ces vestiges, envahis par la végétation et exposés aux affres du temps, n'ont cessé de se détériorer.

En 2000 la Bourgeoisie de Sion, propriétaire de la partie sud de la colline de Montorge et de ce qui fut le château, a décidé de consolider les ruines existantes, pour transmettre, aux générations futures, ce qui pouvait encore l'être.

Après un sérieux débroussaillage, qui a permis de constater qu'il restait encore d'importants vestiges, des recherches archéologiques ont été entreprises.

Grâce à ces recherches, des éléments nouveaux permettent aujourd'hui une meilleure lecture et une extension du périmètre du château.

Sur le conseil des archéologues et de l'Office des monuments historiques, les ruines ont ensuite été consolidées et le site aménagé. Il permet à chacun d'apprécier cet endroit magnifique, qui domine Sion, Valère, Tourbillon et la plaine du Rhône de Martigny à Loèche.

La Bourgeoisie de Sion est fière de vous inviter à visiter ce site historique surplombant la ville, bastion avancé des comtes de Savoie et témoin de leurs guerres incessantes contre l'évêque de Sion.

Elle remercie toutes les personnes qui ont oeuvré aux travaux et Sedunum Nostrum qui consacre le présent annuaire à cette réalisation.

Le Président de la Bourgeoisie
Charles-Alexandre Elsig

Avant-propos

Le château qui domine la colline rocheuse de Montorge fait partie des sites prestigieux qui entourent la ville de Sion ; pourtant, peu de personnes connaissent sa richesse. Si le replat supérieur est régulièrement parcouru par les sportifs du parcours Vita et traversé par ceux qui se rendent au pied de la statue de la Vierge, les vestiges du château médiéval demeurent presque inaperçus. Consciente du fait qu'une meilleure connaissance de l'histoire et que la mise en valeur du site constituent un atout pour la région, la Bourgeoisie de Sion, propriétaire des lieux, en collaboration avec le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais, a entamé ces dernières années d'importants travaux de recherche, de consolidation et de restauration de cette forteresse.

Après un débroussaillage général du site effectué au printemps 2002 par les soins de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Sion, un premier mandat attribué par la Protection des biens culturels aux bureaux ARCHEOTECH, Epalinges, et TERA, Sion, avait pour but d'établir respectivement un relevé et une analyse préliminaire du château, base indispensable pour les interventions suivantes. La deuxième étape des travaux a consisté en un dégagement des maçonneries conservées hors sol, mais recouvertes par la végétation. Ces murs, fragilisés par le temps, ont été consolidés pour sécuriser les lieux et ralentir la perte de substance. Parallèlement à ces travaux effectués par l'entreprise de maçonnerie Sierro, Sion, entre 2003 et 2005, les collaborateurs du bureau TERA ont poursuivi l'analyse archéologique, grâce à un mandat attribué par les Monuments historiques et l'Archéologie cantonale. Les divers contrôles ainsi que quelques sondages ponctuels ont permis d'établir un nouveau plan de cette forteresse avec certains des volumes qui la composent. L'un des principaux apports est la découverte d'une tour circulaire fermant le château du



III. 1 Les trois collines de Valère, Montorge et Tourbillon couronnées des châteaux respectifs.

côté ouest. En outre, l'analyse systématique des murs a permis de préciser le circuit d'accès, les systèmes de défense et la fonction des différentes ouvertures. Aucune fouille extensive n'a cependant été entamée. Le reste d'un pavage près de la porte principale du château est en effet le seul niveau d'utilisation qui a été entrevu. Tout mobilier témoignant de la vie quotidienne des habitants nous fait ainsi défaut, mais reste conservé dans le sous-sol.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont collaboré au projet « Château de Montorge », en particulier les représentants de la Bourgeoisie de Sion et du Service cantonal concerné. Ils ont su mener à bon port la mise en valeur du troisième des châteaux qui dominent la ville de Sion. Erigé à l'opposé des châteaux de Valère et de Tourbillon, le château de Montorge a tenu, grâce à sa situation privilégiée, une place importante dans les guerres du Moyen Âge et constitue un maillon essentiel pour la compréhension de l'histoire du Valais. Ce poste d'observation avancé de la politique savoyarde, laissé à l'abandon et méconnu, se présente aujourd'hui avec un aménagement digne de sa valeur historique. La pose de panneaux explicatifs sur place ainsi que la présente plaquette aideront les visiteurs à se repérer sur les lieux et à en apprécier la valeur. Je tiens également à remercier ici Pierre-Alain Crettenand pour l'apport de documents iconographiques, et mes collaborateurs du bureau TERA, notamment Olivier Paccolat et Jean-Christophe Moret pour leur relecture attentive du manuscrit, ainsi que Marianne de Morsier Moret et Andreas Henzen pour les dessins.

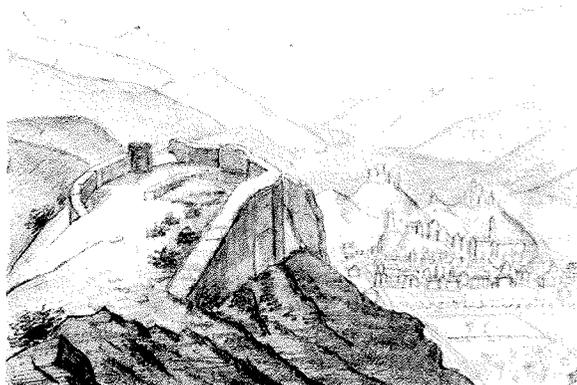
Introduction historique

Depuis le milieu du XI^e siècle, le territoire du canton du Valais est aux mains de trois puissances: l'abbaye de St-Maurice, propriétaire de domaines dispersés légués en 515 par le roi burgonde Sigismond, l'évêque de Sion qui a reçu le comté du Valais en 999 du roi de Bourgogne Rodolphe III, et la Maison de

III. 2 La ville de Sion nichée entre les collines de Valère, Tourbillon et Montorge.

Raphael Ritz, extrait d'une *Planche de neuf vues de monuments du Valais*, sans date, crayon graphite sur papier vergé, 27 x 35.8 cm.

Musée cantonal des beaux-arts, Sion.



Savoie laquelle, aidée par la noblesse locale, étend peu à peu son influence. Au début du XIII^e siècle, l'évêque exerçait ainsi ses droits jusqu'à la croix d'Ottan, près de Martigny, mais le comte de Savoie possédait des enclaves en amont. C'est dans ce contexte imbriqué et conflictuel que le fils du comte Thomas I^{er} de Savoie (1189-1233), Aymon de Chablais construisit vers 1233 le château de Montorge sur le territoire de l'évêque de Sion¹. Situé sur une colline dominant la vallée du Rhône et la ville de Sion, sur le « Mons ordeus » selon les sources médiévales², le château, tirant remarquablement parti de la topographie de la région, permettait de contrôler tout passage vers le Haut-Valais.

Cet empiètement sur les terres épiscopales provoqua inmanquablement, entre l'évêque et la famille de Savoie, une querelle qui faillit dégénérer. En 1260, après des batailles sanglantes, Pierre II de Savoie (1163-1268) imposa à l'évêque Henri de Rarogne par un échange réciproque de propriétés, un accord fixant la limite entre leurs domaines respectifs à la rivière de la Morge. Le Château de Montorge appartenant aux Savoyards et se situant en amont de la Morge devait



III. 3 Gabriel Lory, les ruines du château de Montorge vers 1825, aquarelle.

La haute-cour du château est devenue lieu de pâturage, mais la vue plongeante captée par le graveur laisse imaginer encore toute la puissance du site.

être détruit. Cet accord resta sans effet et fut annulé en 1268. Le château de Montorge demeura en mains savoyardes jusqu'à sa prise de force par l'évêque Henri de Rarogne en 1264.

A la fin du XIII^e siècle, l'évêque Pierre d'Oron (1274-1287) fit rénover la forteresse et la pourvut d'une garnison. Il craignait une invasion de Rodolphe de Habsbourg, en guerre contre les évêques de Coire et de St-Gall, avec lesquels il avait contracté une alliance. Cette invasion n'eut pas lieu, mais les préparatifs de guerre avaient épuisé le trésor de l'évêque, si bien que la ville de Sion dut payer annuellement une somme de 10 livres pour la garde de Montorge.



III. 4 Les mêmes ruines aujourd'hui – un lieu de promenade apprécié.

Le XIV^e siècle fut caractérisé par un profond changement de la société. Le rôle du peuple dans la politique locale devint de plus en plus grand et mena, vers la fin du siècle, à l'organisation des dizains. Les nobles se montrèrent également toujours plus exigeants et soutinrent, selon leur intérêt, tantôt la maison de Savoie, tantôt l'évêque. En 1351, ce fut au tour de l'évêque Guichard Tavelli de demander de l'aide au comte de Savoie Amédée VI (1343-1383), le Comte Vert, dans un conflit qui l'opposait aux troupes haut-valaisannes sous les ordres des sires de la Tour. La garnison de Montorge dut se rendre en 1352, au moment de l'invasion de Sion par le Comte Vert.

Lors de la Guerre civile (1364-1370), ce fut le seigneur de la Tour qui demanda de l'aide au comte de Savoie contre l'évêque Tavelli. Montorge passa à cette époque en mains épiscopales. Les conflits culminèrent avec le meurtre de l'évêque Tavelli, précipité des murailles du château de la Soie par ordre d'Antoine de la Tour.

Le nouvel évêque, Edouard de Savoie, n'était pas bien vu par le peuple du Haut-Valais qui se rallia à la bannière des seigneurs de Rarogne. Pour rester sur ses terres, l'évêque dut demander l'appui du comte de Savoie Amédée VII (1383-1391), le Comte Rouge, lequel conquiert en 1384 la ville de Sion. A Montorge, il installa ensuite Rodolphe de Gruyères, en qualité de bailli du Valais. Après la mort du comte et le départ de l'évêque, lors d'un nouvel accord de paix conclu en 1391, la Morge redevint la limite entre le domaine épiscopal et les terres des comtes de Savoie.

A l'aube du XV^e siècle, la politique du Valais fut dirigée par la famille de Rarogne, la plus puissante de la

noblesse locale, notamment par l'évêque Guillaume II et le bailli Guichard. Les « Patriotes » s'insurgèrent cependant contre cette domination féodale. Pendant la guerre dite de Rarogne, le château de Montorge fut d'abord conquis par Amédée de Challand, bailli du Chablais, puis incendié en 1417 par les « Patriotes », en même temps que les châteaux de La Soie et de Tourbillon.

Aujourd'hui ne subsistent de cette forteresse que les restes de puissantes maçonneries construites avec un liant très résistant, d'une qualité telle qu'elle interdit de considérer l'incendie et l'abandon comme seuls

III. 5 Le château photographié depuis le replat inférieur par A. Kern entre 1910 et 1930.



responsables de l'arasement avancé des bâtiments. Leur démolition fut sans doute un acte délibéré qui montre la volonté du peuple de se débarrasser des emblèmes féodaux. Les pierres servirent certainement à des constructions érigées au pied de la colline.

Faute de fouilles archéologiques, aucun mobilier n'a été récolté qui nous permettrait de retracer la vie mouvementée du château et de dater sa construction avec précision. En effet, si les textes parlent d'une tour existant sur cette colline déjà en 1233, les maçonneries visibles aujourd'hui pourraient être plus récentes³. En revanche, vu la position stratégique de la colline, il n'est pas exclu qu'elles aient remplacé des fortifications plus anciennes.

Topographie du site

Le château est érigé sur un promontoire rocheux présentant au sommet un replat allongé dont l'orientation suit celle de la vallée du Rhône. Du côté nord, le plateau supérieur est délimité par une falaise abrupte qui rend l'approche du château impossible. Du côté sud, la pente est moins raide, mais la végétation her-



III. 6 La colline de Montorge depuis la plaine du Rhône. Le château occupe le replat supérieur. A droite des ruines, l'entaille du fossé oriental.

beuse n'offre aucune possibilité à l'attaquant de s'abriter. C'est par les arêtes latérales et surtout par les terrasses au sud-est que l'ennemi était attendu. Si à l'ouest, l'accès au château est interdit par un fossé protégé d'une tour ronde, à l'est, le chemin d'arrivée mène d'abord à un petit replat situé en contrebas du château. Sur ce replat inférieur se trouvent les avant-postes de fortification qu'il fallait franchir pour monter au château. La haute-cour occupe le replat supérieur, un vaste espace qui se resserre vers l'ouest et se termine par une petite butte sur laquelle s'élève la tour ronde. Au-delà, le promontoire se prolonge en tant qu'arête rocheuse.

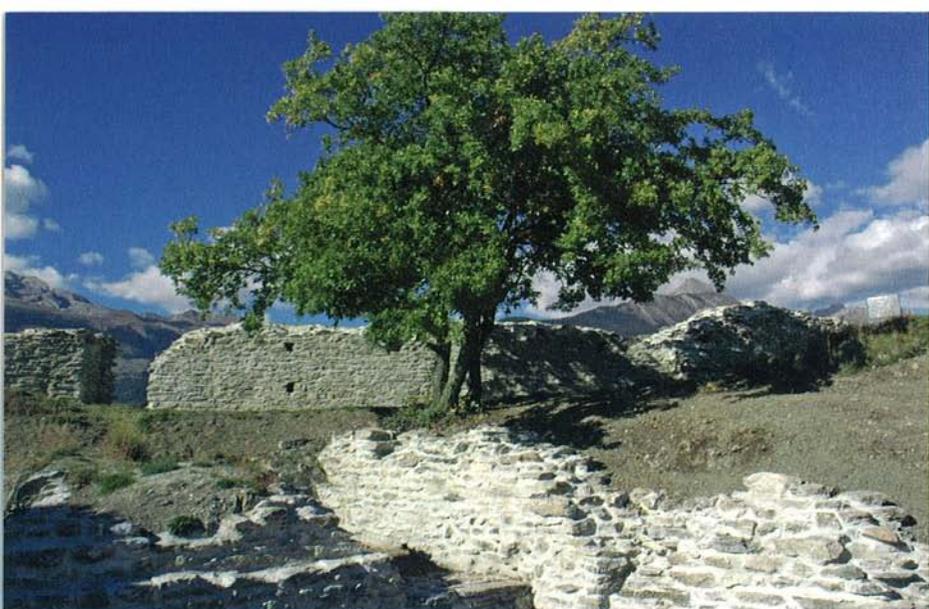
La topographie du petit ensellement qui constitue le replat inférieur se prêterait bien à l'aménagement d'une basse-cour. Les bords abrupts pourraient même cacher les vestiges d'une enceinte maçonnée. Mais nous n'en avons aucune preuve, les travaux de ces dernières années n'ayant pas inclus cet espace. Il est cependant clair que le replat inférieur faisait partie intégrante du périmètre défensif du château. En effet, profitant de l'entaille naturelle qui sépare le re-

plat inférieur du sommet de la colline, un profond fossé a été creusé dans le rocher (fossé est). Il fallait le franchir par un pont fortifié, vraisemblablement doté d'un saut-de-loup, pour rejoindre le château.

Arrivé au replat supérieur, un mur bouclier triangulaire dresse sa pointe contre le visiteur. Ce mur extrêmement massif fait partie d'un bâtiment à cinq pans, ouvert à la gorge. Il s'agit du corps de garde permettant de surveiller la porte d'entrée qui lui est adossée au sud. Le corps de garde et la tour d'entrée forment un bastion unitaire barrant entièrement l'accès au replat. Pour atteindre la porte, il fallait d'abord longer le flanc gauche du corps de garde. Cette astuce forçait l'assaillant à présenter aux défenseurs son côté non protégé par le bouclier. La façade du corps de garde, talutée sur ce côté, permettait de surcroît d'éloigner l'attaquant du pied du mur, le rendant mieux visible et vulnérable. Ensuite, il fallait encore franchir le fossé d'entrée pour atteindre la porte.



III. 7 Le château vu depuis le replat inférieur. Le mur-bouclier du corps de garde dresse sa pointe contre le visiteur.



III. 8 La haute-cour du château.
Vue vers le nord-est.

A l'ouest de ce bastion s'étend la haute-cour, abritée derrière une épaisse courtine. Au nord, la muraille suit le bord rocheux du replat. Plusieurs niches-meurtrières permettent de surveiller le coteau de Savièse et le château de La Soie. Au sud, la muraille suit dans sa partie ouest le bord rocheux, tandis qu'à l'est elle se situe en contrebas, les deux tracés étant reliés par un tronçon oblique. Quatre meurtrières disposées à différentes hauteurs sont conservées dans ces maçonneries.



C'est dans la partie orientale que la haute-cour atteint sa plus grande largeur. Au centre de l'espace est aménagé le bâtiment central, un édifice maçonné rectangulaire, doté dans son sous-sol d'une profonde citerne voûtée. Ce bâtiment a plus tard été agrandi par une annexe jusque contre la courtine au sud. Dans la partie occidentale de la haute-cour, les murailles se referment et délimitent un « couloir » étroit. Cet espace était également construit. En effet, les traces de plusieurs solivages ancrés dans la paroi de la courtine attestent l'existence d'au moins trois bâtiments qui étaient adossés contre le mur sud de l'enceinte. Entre deux de ces bâtiments, des latrines ont été aménagées en saillie sur la courtine.

III. 9 Le secteur le plus large de la haute-cour avec, au premier plan, la citerne voûtée aménagée sous le bâtiment central.



III. 10 La tour ronde à l'extrémité occidentale du château. Vue vers l'ouest, état après consolidation et exhaussement des maçonneries.

A l'extrémité occidentale, les murailles nord et sud devaient rejoindre une tour ronde qui défendait le quatrième versant du château. Implantée sur le point sommital de la colline, elle était doublée d'un troisième fossé (fossé ouest) qui rendait encore plus difficile une éventuelle approche du château. Au-delà de ce fossé, aucun vestige médiéval n'a été observé sur le replat occupé aujourd'hui par une statue de la Vierge.

La position dominante de cette tour érigée au point le plus haut de la colline, est idéale pour une tour de guet et d'alerte. Elle permettait en effet d'embrasser du regard toute la région et de communiquer visuellement avec les châteaux de Châteauneuf (Sion), de Nendaz (Brignon), de Saxon, de Saillon, du Crest d'Ardon et de Conthey vers le Bas-Valais, ainsi qu'avec les châteaux de Loèche et de Beauregard (au-dessus de Chippis) vers le Haut-Valais. Elle permettait aussi de surveiller de près la ville et les châteaux de Sion, le plateau de Savièse avec le château épiscopal de La Soie et le débouché du col du Sanetsch.

Le replat inférieur et les fortifications avancées

Le replat inférieur est délimité au nord et au sud par deux corniches rocheuses naturelles. Au milieu s'étend une dépression allongée dans laquelle apparaissent des monticules, qui pourraient être l'indice de vestiges recouverts par la végétation. En contrebas de la limite orientale, subsiste en effet un petit mur en pierres sèches. Il n'est cependant pas sûr qu'il appartienne à l'ensemble monumental; il pourrait également s'agir d'un muret agricole.

III. 11 Le fossé aménagé au niveau du replat inférieur. Le passage était barré par deux maçonneries transversales dont subsistent les vestiges au sol. Vue vers le sud.



La limite occidentale du replat inférieur est formée par un large fossé (fossé est). Aujourd'hui partiellement remblayé pour faciliter le passage, il mesure un peu plus de 5 m de largeur à la base, à son point le plus étroit; sa largeur dépasse même 8 m à son niveau d'ouverture. Il est excavé dans le terrain du côté sud, tandis que sa partie nord est profondément entaillée artificiellement dans l'éperon rocheux.

Dans sa partie la plus étroite, le fossé était barré par deux murs transversaux, distants de 6.5 m, reliés entre eux par un mur de refend dont seul le parement



III. 12 Les maçonneries qui barrent le fossé est. Il s'agit sans doute des substructions d'un pont, peut-être surmonté d'une tour porche, qui permettait de franchir le fossé. Vue vers le sud.

oriental a été dégagé. Ces maçonneries dessinent un petit quadrilatère (6.5 m de longueur pour 2 à 3 m de largeur) dont le côté oriental est fermé par le bord rocheux du fossé. Aujourd'hui partiellement remblayé, le fossé devait, à l'origine, constituer un obstacle qu'il fallait franchir par un pont accessible d'une vire rocheuse et prenant appui sur les maçonneries repérées au sol. Considérant l'épaisseur de ces murs, le pont pourrait avoir été surmonté d'une tour semblable à celle qui surveille le passage enjambant la Dala près de Loèche.

III. 13 La porte du château protégée par le fossé d'entrée. Au sommet du piédroit conservé à droite, des dalles inclinées annoncent le départ de l'arc qui enjambait l'ouverture. Vue vers le sud-ouest.

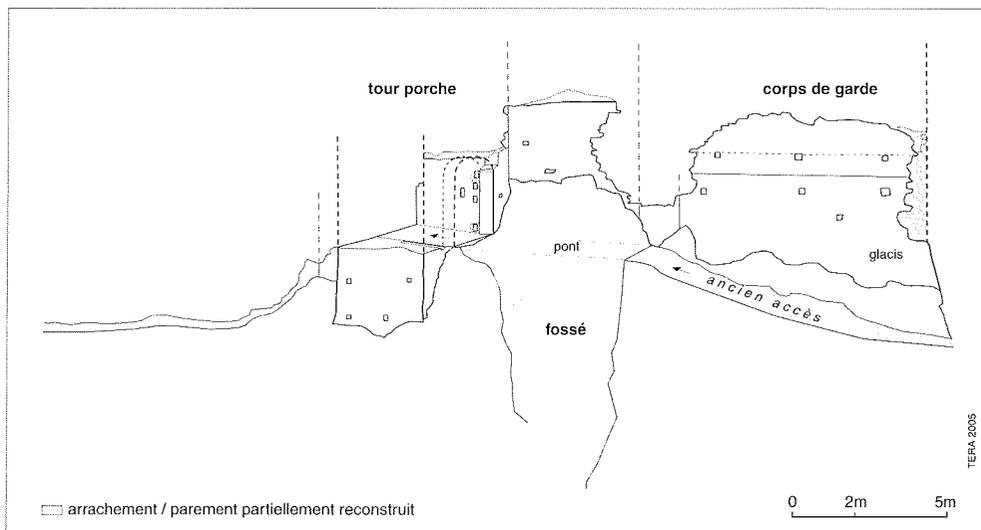


La porte du château et le fossé d'entrée

Après le franchissement du premier fossé, le chemin d'accès longeait le front sud du corps de garde jusqu'à un deuxième fossé large d'environ 3 m qui recoupe le terrain juste devant la porte du château. Ce fossé constituait un second obstacle défensif d'autant plus difficile à franchir qu'il est situé au point le plus

abrupt du rocher et qu'il est dominé par l'imposante masse des murs du corps de garde.

La porte était intégrée dans un bâtiment rectangulaire relié au corps de garde, mesurant 5.50 m sur 3.40 m. Au niveau de la porte, ce corps de bâtiment était constitué de deux piédroits qui devaient être reliés par une voûte laissant le passage libre au centre. La maçonnerie du piédroit sud est arasée au ras du sol, rendant visible le négatif d'une poutre qui s'enfonce profondément dans la maçonnerie. Son empla-

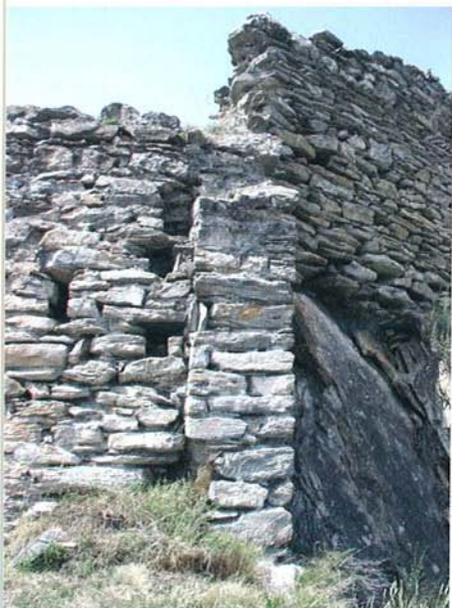


cement et son orientation indiquent qu'il s'agit de la poutre devant soutenir le pont jeté au-dessus du fossé.

Le piédroit nord est encore conservé en élévation sur 2.50 m de hauteur. Il montre de manière exemplaire le dispositif de fermeture de la porte avec l'encadrement saillant qui sert de battue aux vantaux et les glissières permettant de fixer les verrous transversaux.

L'encadrement oriental de la porte était en légère saillie par rapport à l'embrasure. Au sommet, des dalles

III. 14 Relevé de la tour porche qui englobait la porte du château et du flanc sud du corps de garde.



III. 15 L'embrasure nord de la porte. A gauche du cadre saillant, les cinq encoches du dispositif de fermeture des vantaux.

inclinées annoncent le départ de l'arc qui enjambait l'ouverture. A côté du piédroit, quatre cavités superposées sur le même axe vertical correspondent manifestement au système de fermeture de la porte. Les cavités supérieures et inférieures sont peu profondes (env. 20 cm) et leurs contours irréguliers témoignent d'un arrachement : il s'agit sans doute de l'emplacement des gonds soutenant le vantail. Les deux encoches médianes, de forme carrée et de faible profondeur (20 cm) devaient servir de logement à deux madriers barrant les vantaux de la porte. Ces verrous pouvaient sans doute être retirés dans des glissières aménagées dans le piédroit sud. Une cinquième encoche, de forme plus allongée et profonde (1.15 m), a été repérée à une distance de 1 m du cadre de la porte. En hauteur, elle a été aménagée entre les deux verrous qui jouxtent la porte. La profondeur de l'encoche indique qu'il s'agissait d'une glissière dans laquelle pou-

vait être retirée une barre de verrouillage doublant manifestement le dispositif tout près des vantaux.

Le corps de garde protégeant la porte

Une fois la porte franchie, s'ouvre à droite un bâtiment de forme pentagonale et aux maçonneries d'une épaisseur impressionnante. Ce bâtiment défensif est entièrement fermé sur l'extérieur (les brèches résultent de l'écroulement des maçonneries), mais largement ouvert à la gorge, les murs nord et sud se terminant par des piédroits. La face occidentale, protégée par les courtines du château, ne nécessitait pas une fermeture par un mur massif. Par contre on peut supposer une paroi construite avec des matériaux légers, en bois ou en clayonnage (bois et maçonnerie) qui fermait au moins les étages supérieurs du bâtiment les rendant habitables. Le solin mis au jour près du piédroit sud et chaîné avec celui-ci pourrait correspondre au soubassement de cette paroi ou d'un escalier conduisant à l'étage.



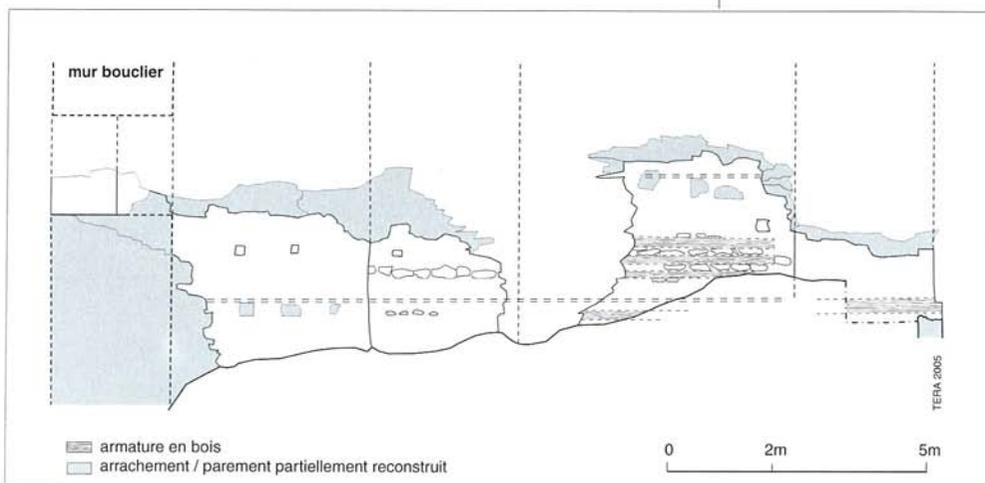
III. 16 Le mur-bouclier
du corps de garde.
Vue depuis l'est.

L'épaisseur des quatre murs qui délimitent ce corps de garde n'est pas uniforme. Du côté est et nord, ils sont particulièrement épais et mesurent entre 2.20 et 2.90 m. Au sud-est, un important glacis renforce même la base du mur qui longe le chemin d'accès, rendant impossible toute tentative de minage et permettant une meilleure vision du pied de la façade sur le versant qui domine le passage. Au sud, où la protection est déjà garantie par la tour-porche et le fossé, la maçonnerie est par contre plus « faible » : elle mesure 1.60 m près de la porte, pour atteindre 0.80 m à l'aplomb du fossé. A part cette diminution de l'épaisseur, ce mur sud présente une autre particularité au niveau de son parement intérieur. Ici apparaissent en

effet cinq rainures horizontales correspondant aux négatifs de rondins (diamètre 20 à 30 cm) encastrés dans la maçonnerie : deux se situent à la base du parement, juste au-dessus du niveau actuel du terrain, les trois autres au niveau médian. Superposées les unes au-dessus des autres, ces poutres sont séparées par une assise de dalles horizontales qui servait certainement à renforcer la maçonnerie à l'endroit le plus faible.



III. 17 Le mur-bouclier du corps de garde. Détail de l'angle nord-est après son dégagement au sol.



III. 18 Relevé de la face intérieure du corps de garde (paroi sud et sud-est). Les traits-tirés doubles correspondent à deux niveaux de plancher.



III. 19 L'intérieur du corps de garde. Vue vers l'est, avant les travaux de restauration.

Un peu plus haut que ces rainures horizontales, on aperçoit dans les parois est et nord, plusieurs trous percés dans la maçonnerie. Il s'agit sans doute du logement pour un solivage aménagé lors d'une transformation de ce corps de bâtiment. Ce rajout d'un plancher et d'un étage supplémentaire permet de supposer que la tour a dû être adaptée à une garnison plus nombreuse.

Près de la pointe orientale du bâtiment, au-dessus de l'arrachement en porte-à-faux de la maçonnerie, on distingue en outre les vestiges d'une baie dont seul le piédroit et le seuil sont conservés. La position

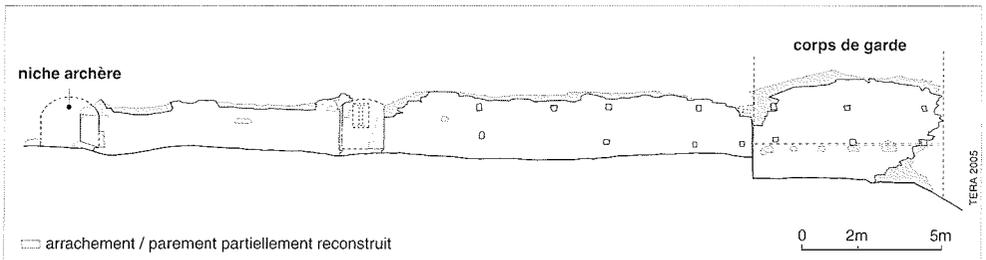
de cette ouverture, dans le mur-bouclier surplombant le chemin qui monte depuis le replat inférieur, fait penser qu'il s'agissait d'une meurtrière destinée à la défense. Son seuil indique également la hauteur du plancher du deuxième étage du corps de garde. Vu l'épaisseur des maçonneries, il n'est pas exclu que ce bâtiment défensif possédait même un troisième étage doté d'un confort minimal permettant d'y séjourner. Le bâtiment était sans doute couvert par un toit à quatre pans inclinés vers l'extérieur du château et pourvu d'un crénelage.

La courtine nord

En regardant depuis le corps de garde vers l'ouest, on voit apparaître toute l'étendue de la cour du château. Restant sur le sommet du plateau rocheux, on longe la courtine nord qui est conservée sur 26 m de longueur et 2 m de hauteur. Si un glissement du terrain a provoqué la disparition de la suite du mur (ses restes se trouvent certainement parmi l'éboulement au pied de la colline), la courtine réapparaît tout à l'ouest, où elle devait rejoindre la tour ronde.

III. 20 Relevé de la courtine nord (face intérieure). A droite, le corps de garde: le trait-tiré double marque l'emplacement d'un plancher posé sur un solivage dont subsistent les ancrages percés dans la paroi.

Dans sa partie conservée, la courtine est caractérisée par une maçonnerie homogène d'une épaisseur moyenne de 1.90 m. On distingue deux rangées de trous de boulin laissés par l'échafaudage utilisé lors



de la construction ainsi que deux niches quadrangulaires surmontées par un voûtain dont subsiste la base. Dans ces niches, la maçonnerie est réduite à une épaisseur de 0.50 à 0.70 m et une étroite fente verticale servait à l'origine d'archère. Les niches étaient suffisamment grandes (largeur entre 1.55 et 2.00 m, hauteur environ 1.80 m) pour que le garde pût se mettre à l'abri des intempéries. L'orientation divergente des deux ouvertures, l'une



III. 21 Détail d'une niche-archère aménagée dans la courtine nord. L'étroite fente de l'archère était encore conservée vers 1940, lors de la prise de vue de Raymond Schmid.

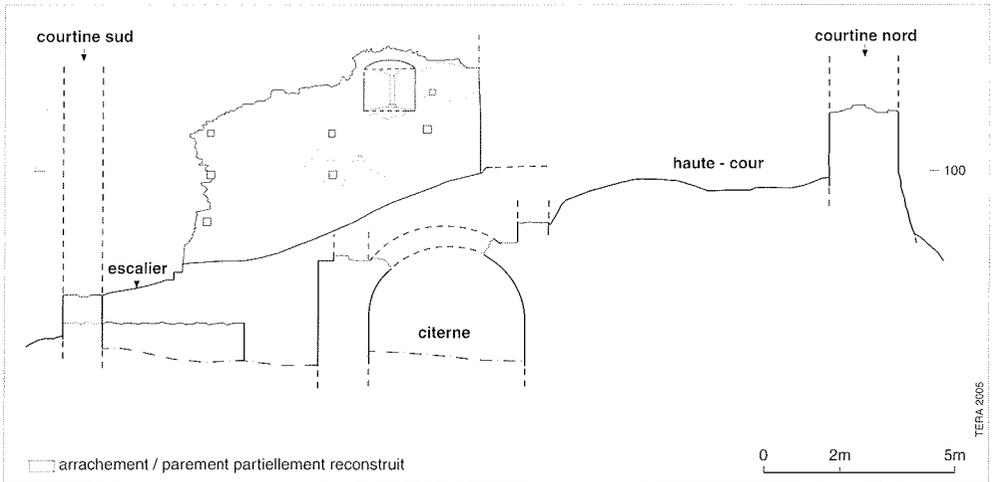


III. 22 Détail de la même niche-archère avant sa consolidation en 2005.

vers le nord, l'autre vers le nord-ouest, lui permettait d'observer deux secteurs différents du versant de Savièse.

La hauteur originelle de la courtine n'est pas connue, mais son épaisseur permettrait de restituer sans autre un mur d'environ 3 m d'élévation doté d'un chemin de ronde protégé par un parapet crénelé. Le tronçon de la muraille de Saillon situé à l'ouest de la tour circulaire montre encore ce dispositif. Ici, la maçonnerie (épaisseur 1.40 m) possède un chemin de ronde (largeur 0.85 m) à une hauteur qui peut atteindre 2.60 m par rapport au niveau du terrain. Il est protégé par un parapet crénelé, dont la hauteur atteint 2 m (épaisseur 0.50 m).

Le bâtiment central et son annexe



Le secteur oriental de la haute-cour correspond à la partie la plus large du château. La courtine sud englobe à cet endroit, par un important décrochement, une surface de la colline qui se situe en contrebas de la sommité rocheuse. Utilisant de manière habile la déclivité naturelle du terrain, un bâtiment indépendant rectangulaire a été érigé dans la pente, au centre de l'espace, sans lien direct avec la courtine. Son étage inférieur est aménagé contre la paroi rocheuse et intègre un profond réservoir d'eau.

III. 23 Coupe à travers le secteur le plus large de la haute-cour (vue vers l'ouest). Au centre, la citerne aménagée dans le sous-sol du bâtiment central.

III. 24 La citerne avec sa voûte à moitié effondrée lors de son dégagement en 2005.



Aujourd'hui ne subsiste que le sous-sol de l'édifice. A l'est, on distingue un couloir étroit (largeur 1.70 m), dont le sol se situe à un niveau nettement plus haut que celui de la pièce voisine. Il pourrait s'agir d'un espace réservé à la cage d'escalier. Le local contigu occupe un volume quasiment quadrangulaire et très profond (4.00 x 4.90 m, plus de 4 m de hauteur) surmonté d'une voûte en berceau qui prend appui sur les murs nord et sud. L'intérieur est recouvert d'un épais enduit hydraulique composé d'un mortier au tuileau rougeâtre. Ce local correspond claire-

ment à une citerne. Sa profondeur demeure inconnue; l'amoncellement de déblais provenant de l'effondrement de la voûte rend impossible un sondage de vérification ponctuel.

Les maçonneries qui constituent le plan du bâtiment, les murs de façade ainsi que la voûte, sont toutes chaînées les unes avec les autres. Elles font donc partie d'un même chantier. Le percement d'une porte dans le mur occidental de la citerne témoigne cependant d'un changement de fonction. Le réservoir est alors probablement remblayé et transformé en cave. Un mur qui subdivise l'espace à l'ouest du bâtiment en deux étroits couloirs a peut-être été aménagé lors de ces transformations. Il correspond sans doute au limon d'un escalier (largeur 0.80 m) qui menait à cette cave⁴.

Un autre passage semble attesté dans la façade sud du bâtiment primitif, au débouché de l'étroit local oriental. S'il ne s'agit pas d'une brèche récente, il pourrait correspondre à une liaison créée lors de l'agrandissement du bâtiment vers le sud, jusque contre la courtine.

III. 25 A l'intérieur, la citerne est recouverte d'un enduit étanche de couleur rosâtre.





III. 26 La cave de l'annexe rajoutée entre le bâtiment central et la courtine sud.

L'annexe du bâtiment, de mêmes dimensions que l'édifice primitif (8 sur 6 m), est délimitée à l'est et à l'ouest par des murs qui viennent buter contre des maçonneries préexistantes; au sud, la façade devait reprendre et exhausser l'ancienne courtine. Seul le sous-sol de l'édifice est conservé. Par une porte qui s'ouvrait à l'extrémité nord du mur occidental, on accédait à une cave semi-enterrée. En face, au milieu de la paroi orientale, apparaît une grande niche servant d'armoire. Elle présente une largeur de 120 cm pour une profondeur de 60 cm; le linteau, les piédroits et l'étagère sont aménagés avec de grandes dalles. De part et d'autre de cette niche, s'ouvrent à mi-hauteur deux niches (largeur 80 cm), vestiges des soupiraux destinés à ventiler et à éclairer la pièce. Malheureusement, nous ne possédons aucun renseignement concernant le sol du local. Les aménagements qui pourraient nous renseigner sur la vie des habitants (par exemple des foyers ou des soubassements pour le stockage d'aliments et de tonneaux) restent dissimulés sous une épaisse couche de démolition provenant de l'écroulement de l'édifice.

Les deux bâtiments érigés à l'intérieur de l'enceinte possèdent une typologie bien connue depuis les importants travaux de recherches effectués à Sion, sur la colline de Valère. Ils correspondent à un type de maison-forte seigneuriale sur plan rectangulaire, doté d'un rez-de-chaussée servant de cave ou de grande cuisine, d'un premier étage avec cheminée et d'un étage de combles bordé d'un crénelage, la toiture en bâtière étant posée sur les merlons, ou encastrée derrière le parapet. A Valère, les premiers bâtiments de ce type datent de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.



III. 27 La cave de l'annexe, détail de l'armoire et d'un soupirail.



III. 28 La rampe de l'escalier qui mène aux caves des bâtiments centraux descend au pied de la courtine.

A Montorge, l'accès à l'étage principal devait se situer dans les façades nord ou est et se faire de plain-pied, tandis que pour descendre à la cave, il fallait contourner la bâtisse et emprunter un escalier qui descendait le long de la courtine pour atteindre une petite cour aménagée devant la façade occidentale des deux bâtiments. Aujourd'hui, la surface de l'escalier est recouverte de végétation, mais on distingue bien ses deux volées séparées par un palier.



La courtine sud

En continuant la visite du château vers l'ouest, on accède à la partie la plus étroite de la haute-cour. Au sud, subsistent des restes importants de la courtine dont l'épaisseur mesure entre 1.30 et 1.45 m. Son extrémité occidentale a disparu; la muraille devait remonter la pente le long de l'arête rocheuse pour venir se raccorder à la tour ronde, bastion dominant l'extrémité occidentale du château. Du côté intérieur, la courtine sud est construite sur un important affleurement du socle rocheux. A l'extérieur, elle prend cependant appui au pied de la corniche; les vestiges apparaissent ainsi encore plus imposants.

III. 29 La courtine sud du château. Vue extérieure vers l'ouest, après les travaux de restauration.

III. 30 Une meurtrière de la courtine sud permettant un tir plongeant.



III. 31 La fente extérieure d'une meurtrière de la courtine sud.

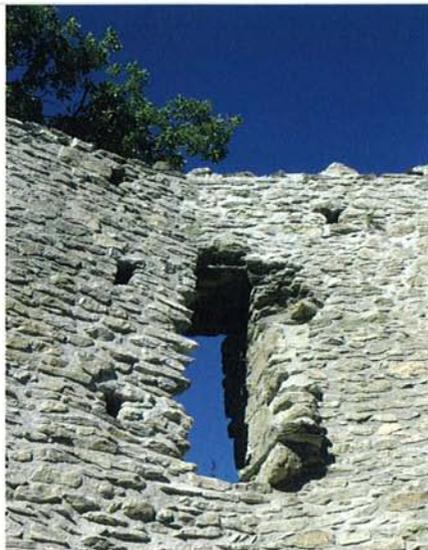


Le pan de mur orienté vers le sud-est est conservé en élévation sur 9 m de longueur. L'angle marquant le retour de la courtine vers l'est, ainsi que le pan du mur qui rejoint la tour d'entrée du château ont été arasés au niveau du sol. Lors de la restauration de 2003-2005, ils ont été exhausés d'environ 1 m.

En avançant depuis le bâtiment central vers la tour ronde, la courtine sud est jalonnée par plusieurs aménagements qui permettent de restituer l'organisation intérieure du château-fort. Dans la par-

tie occidentale apparaissent quatre meurtrières: les deux premières, aménagées de part et d'autre de l'angle rentrant, permettaient de protéger conjointement le pied de la façade; les deux suivantes sont orientées sur deux secteurs distincts du versant sud. Les ouvertures, relativement larges côté cour (70 cm), mais serrées sur l'extérieur (10 à 20 cm), sont toutes dotées d'embrasures convergentes. Mais dans le détail, ces ouvertures s'adaptent à leur fonction spécifique et sont différentes les unes des autres. Le linteau au-dessus des embrasures est formé par un arc maçonné, ou par des grandes dalles. Deux meurtrières possèdent une tablette et un linteau fortement inclinés vers l'extérieur, de façon à permettre un tir plongeant dirigé vers la pente.

La dernière ouverture conservée à l'ouest correspond à une porte de latrines. Son emplacement au-dessus d'un petit vallon naturel est d'ailleurs bien



III. 32 La porte des latrines vue de l'extérieur. Les pierres en saillie à la base du montant droit correspondent à un des deux corbeaux qui devaient soutenir l'encorbellement maçonné.



III. 33 Les latrines de la tour de Saillon. Ici l'encorbellement maçonné est encore parfaitement conservé.



III. 34 La face intérieure de la courtine sud. De part et d'autre des latrines, des logements d'un solivage indiquent l'existence de bâtiments adossés contre le mur d'enceinte.

choisi et n'est certainement pas fortuit ! Côté cour, la porte présente une ouverture rectangulaire, large d'environ 0.70 m et haute de 1.70 m. Aujourd'hui, seul le piédroit oriental, le linteau (une grande dalle), ainsi que l'amorce du seuil sont conservés. Du côté extérieur, deux corbeaux devaient soutenir une niche maçonnée, saillante en façade. Deux banquettes latérales laissant un espace au milieu servaient sans doute de support à une planche percée d'un trou circulaire en guise de siège. De cet aménagement, seule une partie du corbeau oriental est encore conservée ainsi que la banquette occidentale large de 20 cm et haute de 35 cm. En supposant une disposition symétrique des deux banquettes, la largeur restituée du trou d'évacuation était de 30 cm.

A l'ouest des latrines, une série d'encoches (25 x 25 cm) a été aménagée lors de la construction de la courtine. Il s'agit des logements d'un solivage qui recouvre de justesse une éminence rocheuse. Ce support de plancher atteste l'existence d'un bâtiment adossé contre le mur d'enceinte à cet endroit. A l'est des latrines, une série d'encoches décalées en hauteur et percées dans la maçonnerie permet de restituer un deuxième plancher aménagé plus tard.

L'extension nord des deux locaux n'est pas connue. Une fouille au sol pourrait cependant mettre au jour les vestiges d'un solin à une distance suffisante permettant un passage le long de la courtine nord.

La tour ronde à l'extrémité occidentale

Le plateau se termine du côté occidental par une petite butte correspondant à une éminence naturelle du socle rocheux. Sur son versant nord, une maçonnerie basse semi-circulaire bordant le chemin actuel a éveillé nos soupçons concernant l'existence d'une tour demeurée inconnue jusqu'ici. Des sondages, effectués sur le versant opposé de la butte, ont permis de vérifier notre hypothèse et de confirmer la présence d'une tour circulaire.

III. 35 Les vestiges de la tour ronde sur le versant sud de l'éperon rocheux. Ils ont été recouverts de terre pour garantir leur conservation.



Au sud, l'état de conservation très arasé des vestiges n'a pas permis leur mise en valeur. Les restes de la tour ont ainsi été recouverts d'une couche de terre. Au nord, la maçonnerie était par contre encore visible sur plusieurs assises. Sur l'arrière, elle épouse les entailles du rocher, tandis que son parement extérieur est monté soigneusement. Ici, lors des travaux de restauration, le mur a été exhaussé pour une meilleure lisibilité.

La tour circulaire possède un diamètre extérieur de 7.50 m. La maçonnerie atteint en fondation une épaisseur d'au moins 2.0 m (le parement intérieur des maçonneries n'est pas conservé). En supposant que cette épaisseur était plus ou moins constante, on peut estimer le diamètre intérieur à environ 3.50 m.

Comparée aux tours des châteaux de Saillon et de Saxon qui mesurent respectivement 10 m et 10.20 m de diamètre pour des hauteurs d'environ 17 m et 23 m, la tour de Montorge apparaît plus gracile. L'épaisseur de sa maçonnerie est cependant comparable à celle des tours de Saxon (2.15 m) et de Saillon (3.40 m).



III. 36 Les vestiges de la tour ronde sur le versant nord avant leur consolidation. Au premier plan, le tracé de la courtine nord apparue dans un sondage.

Nous estimons la hauteur originelle de la tour de Montorge à une quinzaine de mètres, si on se base sur les proportions caractéristiques des tours à plan circulaire qui seraient égales ou légèrement supérieures à 2 fois le diamètre⁵. La porte devait sans doute se situer en hauteur, au niveau du premier étage. On peut supposer qu'on y accédait par une échelle amovible, comme cela est attesté pour les tours des châteaux de Saillon et de Saxon, ou alors par un escalier aménagé dans le mur d'enceinte. Les étages étaient normalement éclairés par d'étroites meurtrières et aménagés avec une cheminée et des latrines. Un escalier interne permettait d'atteindre, au sommet de la tour, une plate-forme bordée d'un parapet crénelé.

Dans le courant de l'année 2005, les travaux de restauration des enceintes avancées de Tourbillon ont permis d'observer une autre tour circulaire tombée dans l'oubli. Il s'agissait d'une tour de guet de petit diamètre (5.60 m à l'extérieur, 3 m à l'intérieur) dont la hauteur devait atteindre approximativement 12 m. Construite à l'extrémité orientale de la colline de Tourbillon dominant la route descendant depuis le Haut-

Valais, elle avait la même fonction que la tour ronde de Montorge par rapport à la route montant depuis le Bas-Valais. Comme deux sentinelles, elles encadraient la ville de Sion.

Le fossé ouest

Encore bien visible dans le terrain, ce troisième fossé recoupe la crête rocheuse à une distance de 6 m à l'ouest de la tour circulaire. Le fossé a été taillé arti-



III. 37 Le fossé ouest.

ficiellement dans le rocher en profitant d'une encoche naturelle qui se prolonge sur le versant sud de la colline par un petit vallon. Les parois du fossé présentent un léger fruit et sa largeur minimale est de 8 m. Le fond n'est pas visible. Des sédiments (érosion) se sont déposés avec les années, si bien qu'il est impossible de préciser la profondeur, sans doute conséquence, de cet ouvrage défensif.

Le château et son époque

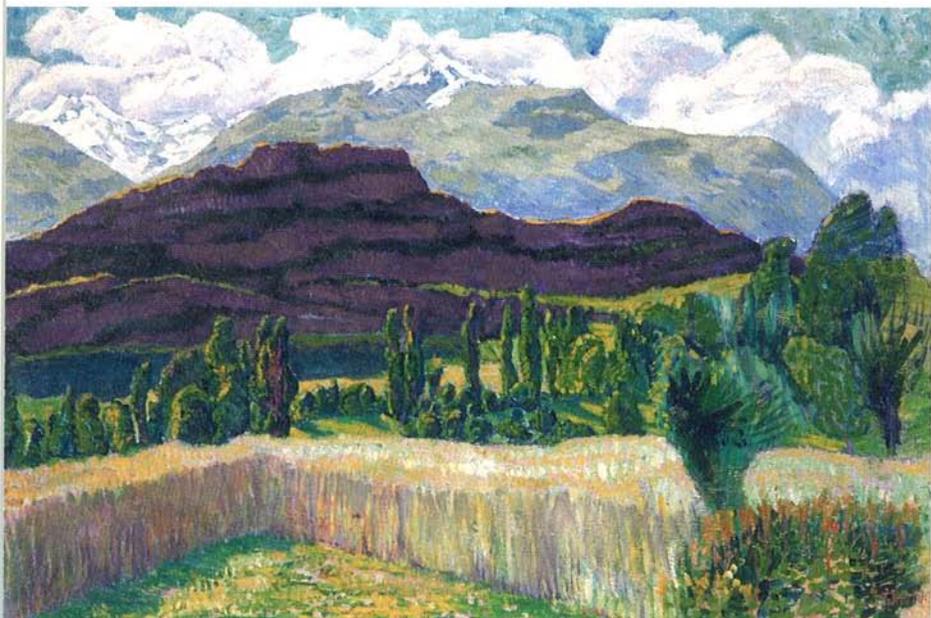
Le château de Montorge s'insère dans le contexte des grands châteaux médiévaux qui ont pour la plupart été édifiés dans le courant du XIII^e et au début du XIV^e siècle. Ce château cramponné sur une arête rocheuse s'inscrit dans la tradition romane où la fonction militaire de fortification est clairement privilégiée par rapport au confort seigneurial. La construction de Montorge correspond également à une phase d'expansion et de conquêtes pendant laquelle la Maison de Savoie mais aussi l'évêque de Sion développent une grande activité dans la construction des châteaux.

La construction du château doit être attribuée à la Maison de Savoie. La corrélation étroite établie entre la morphologie du sol et le choix de l'implantation des différents ouvrages défensifs souligne la

volonté manifeste des bâtisseurs d'exploiter au mieux les potentialités offertes par la crête étroite de la colline. Il s'agit d'un concept unique qui n'a subi que peu de changements. Une grande interrogation subsiste cependant quant à la contemporanéité de la tour ronde aménagée sur la butte sommitale de la colline : en tant que tour de guet, elle pourrait être plus ancienne que le château lui-même. Il demeure ainsi un doute, sur le fait que le château, et non seulement la tour, remonte à l'époque du comte Thomas I^{er} de Savoie (début du XIII^e siècle). En effet, le gros-œuvre pourrait être plus récent. Peut-être a-t-il été érigé par le comte Pierre II de Savoie (vers le milieu du XIII^e siècle), bâtisseur infatigable, qui nourrit une prédilection pour les tours rondes et auquel on attribue notamment la conception du château à plan carré doté d'une tour ronde aux quatre angles.

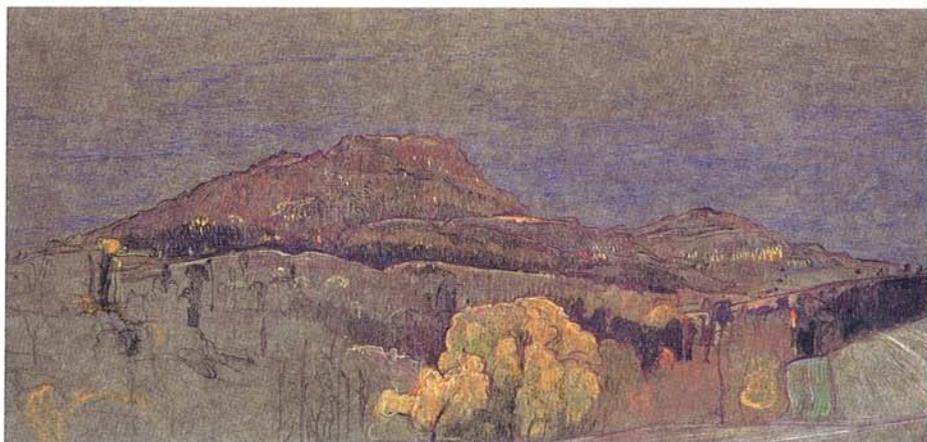
La tour circulaire est un élément marquant, commun à plusieurs des châteaux construits de Sion en aval. On la trouve à l'extrémité orientale du château de Tourbillon et comme tour d'angle de la ville de Sion. Une tour ronde isolée devait exister également sur

l'une des collines de Châteauneuf (Sion), comme le montre un dessin de Raphaël Ritz⁶. Elle constitue le noyau des châteaux de Brignon (Nendaz), de Saxon (tour de 1280-1282) et de Martigny, ou bien elle est intégrée dans la courtine en tant que tour flanquante comme à Saillon (tour de 1261-1262). Le plan circulaire de la tour-forte correspond à une typologie qui existait déjà avant le XIII^e siècle⁷ et n'est pas une caractéristique exclusive des châteaux érigés par la Maison de Savoie. En effet, la tour de Martigny a été bâtie en 1270-1271 par l'évêque Henri de Rarogne, selon les dates fournies par l'analyse dendrochronologique⁸. Cependant, si la tour ronde de Montorge a réellement été construite vers 1233, elle s'avérerait être une des plus anciennes de cette typologie en Valais. Ses dimensions plus modestes pourraient conforter cette hypothèse.



III. 38 Eugène Gilliard (1861-1921),
Montorge et les Alpes de Nendaz,
huile sur toile, 78 x 117 cm,
signé en bas à droite,
collection privée⁹.

Conçu comme une forteresse dans la première moitié du XIII^e siècle, à une époque marquée par des conflits armés, le château sera détruit au début du XV^e siècle pour se libérer de la domination féodale. Quelques siècles plus tard, au XIX^e siècle, les vestiges de cette ancienne fortification sont perçus sous un jour plus romantique. Les ruines inspirent non seulement Gabriel Lory ou Raphaël Ritz qui reproduisent le



monument de manière réaliste, le situant dans un environnement bucolique (ill. 2, 3 et rabats de couverture), mais aussi les artistes peintres Eugène Gilliard et Ernest Biéler pour qui la colline devient le thème central du tableau.

III. 39 Ernest Biéler (1863-1948),
Montorge vu de Savièse,
crayons de couleur et pastel sur
papier chamois, 28.5 x 63.5 cm,
signé en bas à droite,
collection privée.

Notes

- 1 François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, « Les évêques de Sion » in: Agostino Paravicini Bagliani et alii, *Les Pays romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, p. 124-126. Morgan Stuart, « Montorge », in: *Eglises romanes et châteaux-forts – Suisse Romande*, Genève 1972, p. 100-101. André Donnet, Louis Blondel, *Burgen und Schlösser im Wallis*, Zürich 1963, p. 262-265; Louis Blondel, « Deux anciens châteaux valaisans: Verbier et Montorge », in: *Annales Valaisannes* 1943, p. 43-49. Solandieu, *Les Châteaux valaisans*, Lausanne 1912, p. 28-30.
- 2 Werner Meyer, *Burgen der Schweiz*, Zürich 1981, Vol. 4, p. 87.
- 3 *ibid.*, p. 87.
- 4 Le couloir n'a pas été dégagé lors des travaux de 2003-2005.
- 5 Daniel de Raemy, « L'architecture militaire: donjons et châteaux », in: Agostino Paravicini Bagliani et alii, *Les Pays romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, p. 507.
- 6 Raphaël Ritz, *Planche de neuf vues de monuments du Valais. Venthône, Anchettes, Sierre, Montorge, Châteauneuf, Vex, Nendaz*, n° inv. D 1476. Musée cantonal des beaux-arts, Sion.
- 7 Werner Meyer 1981, *op. cit.*, p. 6-7.
- 8 Daniel de Raemy 1997, *art. cit.*, p. 493-494.
- 9 Expositions: Salon National, Genève, 1922 ; Musée Rath, Genève, février 1923. Bibliographie: *Eugène Gilliard peintre*, Alexandre Mairet, in: Pages d'Art, Société d'Edition « Sonor », Genève, février 1923, reproduit.

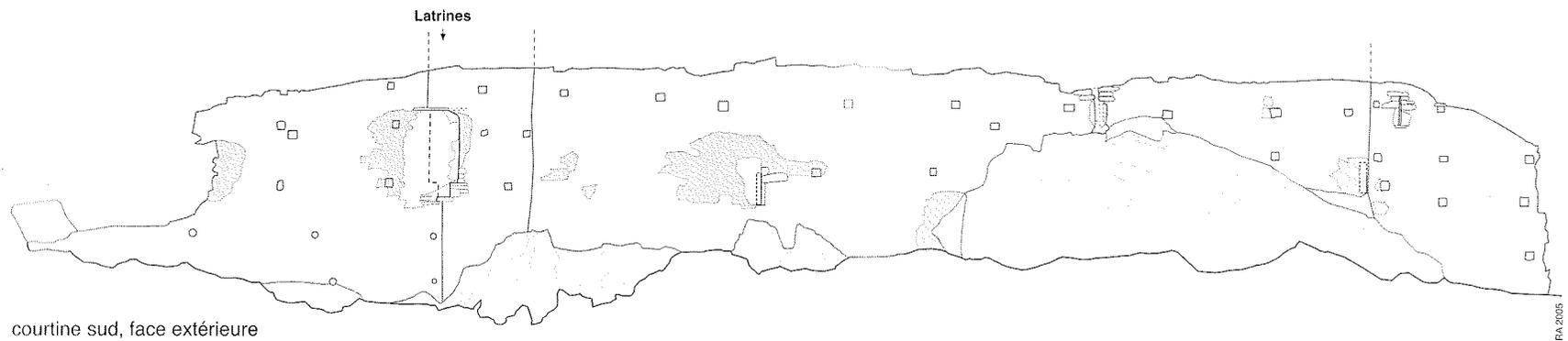
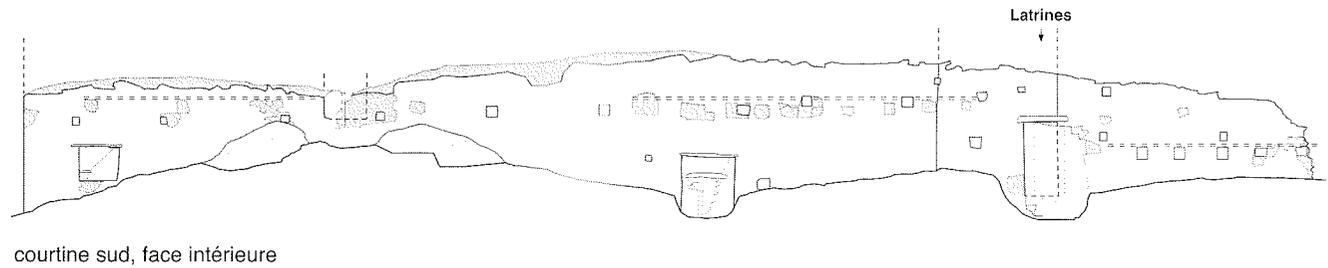
Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais, Martigny: ill. 21
Médiathèque Valais, Martigny: ill. 5
Musée de l'histoire, Sion: ill. rabat dernière de couverture
Musée des beaux-arts, Sion: ill. 2, rabat première de couverture
Jean-Marc Biner, Bramois: ill. 3
Galerie du Rhône SA, Sion: ill. 38, 39
Robert Hofer, Sion: ill. couverture, 1, 4, 7, 8, 10, 16, 26, 28, 29, 32, 34,
TERA Sàrl, Sion: ill. 6, 9, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 22, 24, 25, 27, 30, 31,
33, 35, 36, 37, plan 2^e de couverture (M. de Morsier Moret),
relevés ill. 13, 18, 20, 23, 3^e de couverture (A. Henzen)

Crédit des illustrations

Préface	5	Table des matières
Avant-propos	7	
Introduction historique	12	
Topographie du site	19	
Visite des lieux	25	
Le replat inférieur et les fortifications avancées		
La porte du château et le fossé d'entrée		
Le corps de garde protégeant la porte		
La courtine nord		
Le bâtiment central et son annexe		
La courtine sud		
La tour ronde à l'extrémité occidentale		
Le fossé ouest		
Le château et son époque	55	

Le château de Montorge

Relevé de la courtine sud



BUREAU TERA s.à.r.l., SION
SUR UN RELEVÉ DE BASE
D'ARCHÉOTECH SA, ÉPALINGES.

■ arrachement / parement partiellement reconstruit

0 2m 5m



Gabriel Lory, *Vue de Sion du côté du couchant*, 1814, aquarelle sur papier, 45 x 67.5 cm.
Musée cantonal d'histoire, Sion.



Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion